

de Claubry à aucun résultat remarquable. Ils ont vu un liquide transparent, offrant au microscope une sorte de cristallisation stellée ou ramifiée, qu'on a attribuée à un sel ammoniacal, des globules muqueux et des débris d'épithélium (1). Le collège des médecins de Londres essaya, en 1832, de déterminer quelle influence exercent sur le principe contagieux de la variole le chlore et une haute température. On n'obtint pas de résultats positifs (2).

C. — Incubation; phénomènes prodromiques de la variole.

Depuis le moment où le principe contagieux a été introduit dans l'organisme, jusqu'à celui où son action se révèle par l'invasion fébrile, il s'écoule un temps plus ou moins long, qui porte le nom d'*incubation*.

Ce temps varie. S'il peut être exactement déterminé lorsqu'on inocule le virus varioleux, il ne saurait l'être aussi bien quand la contagion a été miasmatique, à moins que celle-ci n'ait eu qu'une seule occasion de s'exercer. Dans le premier cas, la durée de l'incubation n'est que de 7 à 9 jours. Dans le second, elle s'étend de 10 à 16 (3). Elle pourrait être plus courte. Van Geuns, Stoll, la renferment dans un espace de de 8 à 10 jours (4); elle ne fut que de 9 dans l'un des faits que j'ai rapportés plus haut; elle peut aussi se prolonger deux et trois septénaires. Dans un fait dont les dates sont très-précises, elle fut de 27 jours. Le sujet était un menuisier, âgé de vingt-six ans, qui étant venu voir un de ses amis à l'hôpital, le 14 octobre 1854, n'eut pas d'autres rapports avec des varioleux. Il fut pris de fièvre le 10 novembre, et l'éruption commença le 12; il entra dans mon service le 14.

Durant l'incubation, la santé peut n'être nullement trou-

(1) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. VIII, p. 674.

(2) Gregory, p. 84.

(3) Gregory, p. 49. — Williams, p. 214.

(4) Bousquet, p. 41.

blée. Le principe contagieux est à l'état latent (*Latency*, Williams).

Vers la fin de l'incubation, quelques phénomènes se manifestent et annoncent la prochaine invasion de la variole.

Ces *phénomènes prodromiques* ou *précurseurs* sont d'abord un sentiment de faiblesse et de lassitude générales, des douleurs dans les membres et dans les régions dorsale et lombaire (1).

La plupart des malades se plaignent de céphalalgie, de pesanteur de tête; quelques-uns y sentent des battements, ils ont de la somnolence, des mouvements convulsifs, parfois quelques symptômes de méningite (2).

Il en est qui ont des nausées, des vomissements (3), ou des douleurs abdominales, et de la diarrhée. L'ictère accompagnant une gastro-hépatite, a précédé l'invasion d'une variole qui fut mortelle (4). M. Louis a souvent noté l'absence de tout phénomène du côté des voies digestives (5).

C.-L. Hoffmanns a reconnu chez quelques malades une odeur fétide spéciale de l'haleine (6). M. Gregory a vu survenir des syncopes (7).

Les phénomènes prodromiques varient beaucoup. Ils sont quelquefois presque nuls; tandis que dans diverses épidémies, ils ont été très-intenses, par exemple, dans celle de Lyon en 1848 (8).

D. — Symptômes de la variole.

Les symptômes de la variole sont nombreux et fort remarquables. Leur exposition, pour être méthodique, doit suivre le cours même de la maladie.

(1) Quand la douleur lombaire est déjà intense, Heberden prévoit que la variole sera de mauvais caractère. (*Commentarii*, p. 354.)

(2) Leguillon; Thèses de Paris, 1834, n° 349, p. 20.

(3) Huxham; *Epid. de Plymouth*, p. 16.

(4) Service de Serres. (*Lancette*, t. IV, p. 203.)

(5) *Journ. hebdom.*, t. VIII, p. 437.

(6) *Commentarii de rebus gestis*. Lipsiæ, t. XXXII, p. 663.

(7) P. 51.

(8) Mouchet; *Gaz. méd.*, 1848, p. 365.